

SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA 28/23

OPÉRATIONS AÉRIENNES : PULVÉRISATION FORESTIÈRE ABITI, LAC SAINT-JEAN, RIVE NORD, BAS ST. LAWRENCE ET LA GASPÉSIE

La Société pour la protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) procédera encore cette année à une application aérienne à grande échelle de pesticide biologique (Btk) pour contrer les ravages de la tordeuse des bourgeons de l'épinette.

Au total, 101 aéronefs, dont 20 pointeurs, 69 avions de pulvérisation et 12 hélicoptères de pulvérisation, seront répartis sur 12 sites d'exploitation à travers le Québec.

Les bases d'opérations SOPFIM suivantes seront utilisées :

- Dolbeau / St-Félicien, QC (CYDO)
- Chicoutimi / St-Honoré, QC (CYRC)
- Charlevoix, QC (CYML)
- Forestville, QC (CYFE)
- Val D'or, QC (CYVO)
- Lebel-sur-Quévillon, QC (CSH4)
- Amos, QC (CYEY)
- Sainte-Anne-Des-Monts, QC (CYSZ)
- Gaspé (Michel-Pouliot), QC (CYGP)
- Bonaventure, QC (CYVB)
- Du Rocher-Percé / Pabos, QC (CTG3)
- Charlo, NB (CYCL)

Le tableau suivant donne un aperçu du nombre maximal d'aéronefs par région et par base au cours de la période d'exploitation la plus achalandée:

Saguenay, Lac Saint-Jean				
CYDO :6 avions		CYRC : 6 avions		
Rive-Nord du St-Laurent				
CYFE : 6 avions		CYML :4 avions		
Abitibi				
CYVO : 8 avions	CYEY : 5 avions		CSH4 : 5 avions	
Gaspésie et Nouveau-Brunswick				
CYSZ :7 avions	CYGP :6 avions	CYVB :7 avions	CTG3 : 4 avions	CYCL :5 avions

Un total de cinq (5) hélicoptères seront présents sur la Rive-Nord et sept (7) hélicoptères sur la Rive-Sud.

Échéancier et déroulement des opérations

Les opérations d'épandage aérien débuteront vers le 22 mai 2023 en Abitibi, et vers le 29 mai 2023 au Saguenay Lac Saint-Jean et sur la Côte-Nord. Celles en Gaspésie débuteront dès que la météo le permettra après le 29 mai 2023. La fin des travaux est prévue pour le début juillet 2023.

Les opérations du matin se déroulent habituellement entre 4h00 à 7h30 (heure locale), et peuvent occasionnellement se prolonger jusqu'à 11h00 (heure locale). En soirée, les opérations se déroulent entre 18h00 et 21h30 (heure locale). Pour que les opérations d'épandage aient lieu, les vents doivent être calmes et il doit n'y avoir aucune précipitation.

Des vols d'étalonnage et de reconnaissance seront effectués de jour entre le 22 mai 2023 et le 1 juin 2023. Normalement, l'avion d'épandage procède à la pulvérisation du produit biologique à environ 50 pieds au-dessus du sommet des arbres. Un aéronef de surveillance vole et coordonne les opérations à environ 1 000 pieds au-dessus de l'avion d'épandage. Les aéronefs de pulvérisation se rendent jusqu'aux secteurs désignés à environ 500 au-dessus du sol (AGL) et retournent aux bases à environ à 3 000 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL).

Les hélicoptères seront positionnés sur des sites d'opération temporaires. Les équipes se déplaceront fréquemment pendant la journée afin de se positionner de manière stratégique en vue des opérations.

Modèles d'aéronefs et fréquence de communication

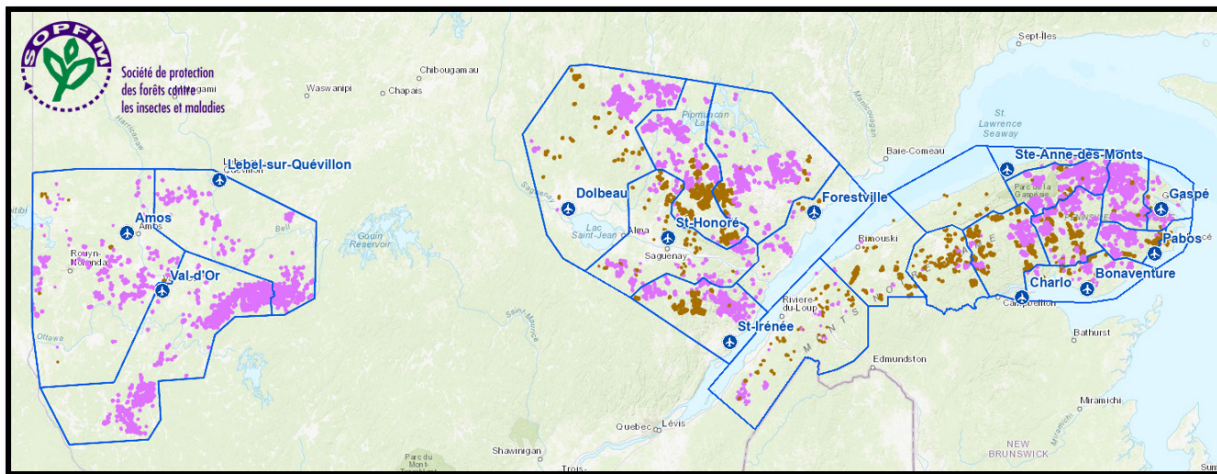
Le tableau suivant présente les modèles d'aéronefs ainsi que leurs couleurs respectives afin qu'ils puissent être clairement identifiés :

	Modèle	Couleur
Avions de pulvérisation	Air Tractor 502	Blanc ou jaune
	Air Tractor 504	
	Air Tractor 602	
	Air Tractor 802	
	Thrush 510	
	Thrush 710	
	Avions de surveillance	
Partenavia (P-68)		
Piper Navajo (PA-31)		
King Air 100 (BE10)		
Cessna 310 (C310)		
Cessna 337 (C337)		
Piper Seneca II Turbo (PA-34)		
Twin Comanche (PA-30)		
Beechcraft Baron (BE-58)		

Le pilote d'aéronef de surveillance fournit des comptes rendus de position sur la fréquence 126,7 MHz avec la mention « Opérations SOPFIM » chaque fois qu'une opération d'épandage à lieu. Communiquez en tout temps avec le pilote de l'aéronef de surveillance ou le pilote de l'hélicoptère sur la fréquence 126,7 MHz.

Carte des opérations d'épandage aérien par région

La figure ci-dessous présente une carte des régions où se dérouleront les opérations d'épandage, y compris tous les secteurs qui seront traités.



S'il est nécessaire de voler à basse altitude dans les mêmes zones, ou s'il y a un conflit potentiel avec l'un des aéronefs utilisés dans ces opérations, contactez la SOPFIM par courriel ou par téléphone. Les opérations seront particulièrement intenses sur les bases CYSZ, CYGP, CYVB et CTG3 (Bas-St-Laurent et Gaspésie) ainsi que dans le secteur de Val D'or (CYVO).

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec :

La Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM)
À l'attention de : Nicolas Verreault, Directeur adjoint aux opérations

Tél. : 418-554-1611
Courriel : n.verreault@sopfim.qc.ca

Chris Bowden
Director, Aeronautical Information Management and Flight Operations